

Le 7 mai 2015

[Traduction]

Personnes âgées

M. Fitch : La ponction des actifs des personnes âgées cause du stress et de l'agitation au sein des collectivités — les gens d'une autre collectivité se sont exprimés à cet égard hier soir, et je crois que les gens d'encre encore une autre prévoient le faire demain. Le premier ministre se réfugie derrière sa demande d'attendre la présentation des prévisions budgétaires. Hier, pendant la période des questions, il s'est retranché derrière le caractère secret et confidentiel du Cabinet — nous ne pouvons pas en discuter, nous dit-on — en ce qui concernait la politique injuste et inutile.

La réalité, c'est que nous connaissons le résultat final de la réunion du Cabinet. Nous connaissons le résultat final de la discussion au Cabinet : la politique annoncée dimanche et la conférence de presse qui a eu lieu lundi matin. Il demeure que la ministre du Développement social a parlé vendredi de l'élaboration d'une politique. La question est la suivante : À quel moment, pendant la fin de semaine, la politique a-t-elle été élaborée? À quel moment, pendant la fin de semaine, la réunion du Cabinet pour adopter cette politique a-t-elle eu lieu?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Si je ne me trompe pas, c'est au moins la troisième fois que je réponds à cette question, peut-être même plus. Évidemment, le chef de l'opposition est au courant du fait que je ne vais pas parler de ce qui est dit lors des réunions du Cabinet. Le chef de l'opposition a été ministre à plusieurs reprises et il sait très bien que nous ne pouvons pas parler de ce qui est dit lors des réunions du Cabinet. Alors, j'ai répondu à cette question à trois, quatre ou cinq reprises déjà, et la réponse est encore la même.

Ce que j'aimerais savoir, c'est : Pourquoi l'opposition n'appuie-t-elle pas le fait que nous allons donner plus d'argent à ceux et celles qui en ont besoin? Les personnes âgées qui ont un mari ou une femme à la maison auront plus d'argent dans leurs poches pour les aider parce que la vie est moins abordable qu'elle ne l'était auparavant pour ces gens-là. Alors, notre politique aidera ceux et celles qui sont plus vulnérables ; pourquoi l'opposition ne l'appuie-t-elle pas?

[Traduction]

M. Fitch : La question se rapporte à la gestion du gouvernement actuel. Elle se rapporte à la capacité du gouvernement actuel de prendre des décisions afin de s'occuper des affaires de la province. Encore une fois, je cite les propos qu'a tenus vendredi la ministre du Développement social. Elle a dit qu'elle n'avait pas de détails à annoncer et que les détails seraient assurément inclus dans l'élaboration d'une politique. Le premier ministre, la ministre et le Cabinet essaient manifestement de limiter les dégâts, car voilà ce que la ministre a dit vendredi, à 14 h 30. Ensuite, lundi, les résultats d'une réunion du Cabinet, les résultats d'une discussion, ont été rendus



publics.

Je n'ai pas demandé quel a été le sujet de la discussion. Je voulais savoir : Quand la discussion a-t-elle eu lieu? Quand a-t-elle eu lieu? Il y a une grande différence entre « Quel a été le sujet de la discussion? » et « Quand la discussion a-t-elle eu lieu? » Encore une fois, nous savons que le premier ministre et la ministre ont eu une fin de semaine chargée et qu'ils se sont rendus à beaucoup d'endroits dans la province. Notre question est simple : Quand la réunion du Cabinet a-t-elle eu lieu, et quand le Cabinet a-t-il approuvé la politique?

L'hon. M. Gallant : Je vais répondre à la question une fois de plus. Je pense que j'y ai déjà répondu quatre, cinq ou même six fois. Je ne peux pas parler de ce dont nous discutons durant les réunions du Cabinet. Le député d'en face le sait très bien.

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Le tout n'a certainement rien d'amusant. C'est sérieux. À l'Assemblée législative, nous devrions discuter de l'avenir de notre province et de la meilleure voie à suivre pour celle-ci, et les gens d'en face semblent nous poser de nombreuses questions pour savoir ce qui fait l'objet de discussions au Cabinet. Le député d'en face prétend que, si je lui dis quand la discussion a eu lieu, je n'ai pas parlé de la discussion. Si je dis que le Cabinet a pris une décision, je révèle évidemment au député ce qui a été discuté à la réunion du Cabinet. Par conséquent, la réponse reste la même et ne devrait pas étonner le député d'en face. Il a lui-même été ministre.

D'ailleurs, il a raison. Nous parcourons beaucoup la province pour entendre ce que les gens du Nouveau-Brunswick ont à dire, et ces derniers appuient notre principe progressif et notre concentration sur la création d'emplois.

M. Fitch : Le premier ministre s'est lancé dans une brillante improvisation parce que les parlementaires du côté du gouvernement savent qu'ils ont des ennuis. Ils savent qu'ils ont commis une erreur. Ils savent qu'ils ont causé des problèmes aux personnes âgées. Je répète qu'il aurait été beaucoup plus facile pour le premier ministre de prendre la parole il y a longtemps, lorsqu'on lui a demandé de le faire, et d'admettre qu'il avait commis une erreur, de présenter ses excuses aux personnes âgées et d'annuler la politique.

D'après ce que le premier ministre a dit ici aujourd'hui, nous pouvons conclure que la politique était en place et qu'elle avait été approuvée avant vendredi dernier, quand la ministre a dit au public qu'aucune politique n'était établie, que les détails n'étaient pas mis au point et que rien n'avait été approuvé. Par les réponses que le premier ministre nous a données aujourd'hui, nous pouvons conclure que la ministre s'est adressée au public pour dire que la politique n'était pas prête et qu'elle n'était pas encore élaborée. En réalité, la politique avait été élaborée et approuvée et elle était prête à être mise en oeuvre. Les parlementaires du côté du gouvernement viennent de dire au public quelque chose qui était en fait contraire à la vérité.

L'hon. M. Gallant : Il est clair qu'aucune question n'a été posée, et je pense que c'est mieux ainsi,



car la même question a été posée environ cinq ou six fois. Je ne vais pas parler de ce dont nous avons discuté durant les réunions de notre Cabinet. Il s'agit d'une pratique courante. Je n'ai simplement pas le droit d'en parler. Le député du côté de l'opposition le sait très bien. Il a été ministre au sein de plusieurs gouvernements.

Je dois toutefois contester les propos du député d'en face selon lesquels nous avons commis une erreur. Je suis tout à fait étonné d'entendre le député d'en face dire que c'est une erreur d'accorder plus d'argent aux personnes qui ont un conjoint ou une personne à charge à la maison et dont le revenu est de 60 000 \$ ou moins. Je suis tout à fait étonné.

Comme je l'ai dit hier, je ne devrais peut-être pas être étonné, car l'opposition actuelle pensait aussi que c'était une erreur d'augmenter le taux d'imposition des mieux nantis afin d'assainir nos finances et d'aider les gens qui en ont besoin. L'opposition actuelle pensait aussi que c'était une erreur d'augmenter le salaire minimum pour aider les gens qui travaillent très fort et qui essaient de joindre les deux bouts.

M. Fitch : Le premier ministre essaie de changer le sujet et de changer la teneur du débat. L'erreur a été commise quand le premier ministre a dit aux gens : Nous ne toucherons pas à vos actifs. Après les élections, le premier ministre est revenu sur sa promesse. Ensuite, il a refusé de présenter des excuses aux gens. Il a refusé de leur admettre qu'il avait commis une erreur. Il a refusé de leur faire l'aveu suivant : Oui, je vous avais dit que je ne toucherais pas à vos actifs, mais je vais maintenant les saisir.

J'ai posé au premier ministre des questions auxquelles il devrait connaître les réponses, et il a nié y avoir même répondu. Je vais lui donner une autre occasion de répondre à une question facile. Hier, j'ai posé la question suivante : À quel moment le taux quotidien de 175 \$, qui est le plus élevé de la fédération, entrera-t-il en vigueur pour les personnes qui vivent actuellement en foyer des soins? Entrera-t-il en vigueur maintenant, ou la prochaine personne qui franchira le seuil d'un foyer de soins devra-t-elle payer 175 \$ par jour?

L'hon. M^{me} Rogers : J'ai le plaisir de répondre à la question, car la mesure fera partie de la nouvelle politique. Lorsque la politique sera mise en oeuvre, la mesure entrera en vigueur.

M. Fitch : Encore une fois, il s'agit de la réponse la moins satisfaisante que j'aie jamais entendue.

Quand la politique entrera-t-elle en vigueur? Quand les personnes âgées... Quelle est la date — une date très précise au cours de l'année civile? Quand les personnes peuvent-elles s'attendre à devoir verser 175 \$ par jour pour payer leurs soins en foyer de soins?

L'hon. M. Gallant : Je dois prendre la parole, car le manque de souci du décorum à l'Assemblée législative est vraiment regrettable.

(Exclamations.)



L'hon. M. Gallant : Exactement. Exactement.

Le fait que les gens d'en face se moquent des réponses données... Ils ont d'autres questions ; ils peuvent les poser, puis nous pourrions discuter. Il faut vraiment que nous nous regardions dans le miroir, car nous avons beaucoup de défis à relever en tant que province. Si nous ne pouvons pas avoir une discussion en bonne et due forme à l'Assemblée législative sur la manière dont nous relèverons ces défis ensemble, eh bien, notre province a besoin d'une meilleure direction de la part de l'Assemblée législative. C'est ce que nous voulons assurer, et nous espérons que l'opposition nous aidera.

Le tout est très clair. Nous avons annoncé la politique. Elle sera mise en oeuvre au cours du présent exercice financier. Nous devons faire en sorte de tenir compte de tous les actifs et de pouvoir nous assurer d'avoir une analyse des actifs, ce que nous ferons. Nous avons dit que nous étions déterminés à le faire au cours du présent exercice financier. Nous avons très hâte d'accorder aux personnes les plus vulnérables — celles qui ont besoin de soutien et qui ont un conjoint ou une personne à charge à la maison — plus d'argent au moyen de la politique en discussion.

Garderies

M. Jody Carr : Le premier ministre vient de dire aux gens de notre province que nous devons nous regarder dans le miroir. Jim Prentice est le dernier premier ministre dont je crois me souvenir qui a tenu des propos du genre aux gens de sa province, et nous avons observé l'autre soir ce qui est arrivé à Jim Prentice lorsqu'il a dit aux gens de sa province de se regarder dans le miroir. Nous entendons maintenant un premier ministre au Nouveau-Brunswick dire exactement la même chose aux gens de notre province, ce qui est très troublant. Il s'agit d'un exemple typique des gestes que pose le premier ministre.

Le gouvernement libéral a réduit de 2,4 millions de dollars les salaires des exploitants de garderies privées régies par le gouvernement afin de payer les salaires des nouveaux travailleurs et les nouveaux centres qui vont ouvrir, c'est-à-dire leurs concurrents futurs. Le premier ministre a dit que le budget actuel serait fondé sur l'équité. Voici ma question pour le premier ministre : Pensez-vous qu'il est équitable que les exploitants de garderies subissent, dans trois semaines, une baisse de salaire de 5 \$ l'heure, ce qui les ramènerait, dans le meilleur des cas, presque au salaire minimum?

L'hon. M. Gallant : Je vais permettre au ministre de l'Éducation de répondre aux questions sur les garderies. Je veux exprimer mon désaccord quant aux propos tenus par le député d'en face. S'il écoutait ce que je dis... Même s'il voulait essayer d'exprimer son idée en adoptant un ton et un rythme respectueux, ses propos ne sont pas respectueux.

Ce que j'ai dit était très clair. Nous devons nous regarder dans le miroir, c'est-à-dire nous, les personnes sur le parquet de l'Assemblée législative. De sérieux défis se posent à nous au Nouveau-Brunswick. De sérieux défis se posent aux gens de notre province, et ils ont besoin d'un



gouvernement qui tient vraiment à les aider à relever ces défis. Ils ont besoin d'un gouvernement qui met l'accent sur la création d'emplois. Ils ont besoin d'un gouvernement qui s'attaque aux défis financiers qui se posent à nous, mais qui le fait de façon équitable.

Ce que j'ai dit, c'est que tous les parlementaires doivent se regarder dans le miroir et se souvenir de ce qui les a initialement motivés à se lancer en politique. Était-ce pour prendre la parole et tenir des propos alarmistes, ou était-ce en fait pour avoir une discussion et un débat sur la façon dont nous améliorerons ensemble notre province ?

M. Jody Carr : D'après ce que j'ai entendu, le premier ministre a dit que nous devons nous regarder dans le miroir en tant que province. Il m'a semblé qu'il disait aux gens du Nouveau-Brunswick de se regarder dans le miroir. Je dirais que ce que nous voulons, c'est que vous écoutiez les gens du Nouveau-Brunswick et que vous aidiez les enfants du Nouveau-Brunswick. Vous pouvez blâmer les gens de l'opposition. Chaque fois que les gens du gouvernement libéral sont en difficulté, ils rejettent la responsabilité sur les gens de l'opposition. Ils sont incapables d'assumer la responsabilité de leurs erreurs en ce qui concerne les personnes âgées et les enfants.

Si les exploitants de garderie privée ne réinvestissent pas dans leur entreprise, ce que font un grand nombre d'entre eux, ils gagnent tout au plus 38 000 \$ par année. La réduction de 5 \$ l'heure fait chuter à 20 000 \$ par année le salaire que gagnent les exploitants pour gérer le personnel et éduquer les jeunes enfants. Aucun autre groupe d'employés au Nouveau-Brunswick n'a subi ce genre de réduction de salaire, sauf peut-être le Cabinet. Les membres du Cabinet ont subi une réduction de salaire de 5 000 \$; pourtant, vous demandez aux exploitants de garderie de subir une réduction de salaire de 10 000 \$, alors qu'ils touchent un salaire bien moindre.

Monsieur le premier ministre, vous avez dit que votre budget serait équitable. Comment expliqueriez-vous que la mesure en question est équitable pour les exploitants de garderies du Nouveau-Brunswick ?

Le président : Encore une fois, je rappellerais aux parlementaires de s'adresser aux autres par l'entremise de la présidence. Vous venez de dire « Monsieur le premier ministre ». Je suis très clair à cet égard depuis maintenant un certain nombre de mois.

L'hon. M. Gallant : J'espère que le député d'en face l'avouera s'il a mal compris mes propos. J'ai apporté des précisions à ce que j'ai dit. Nous devons nous regarder dans le miroir en tant que législateurs.

J'aimerais que le député d'en face prenne la parole et explique quelques éléments. S'il tient à dire que nous avons fait des erreurs, j'aimerais qu'il se lève et nous dise que c'est une erreur d'augmenter les impôts des plus nantis afin d'aider les personnes les plus vulnérables qui ont besoin d'aide. J'aimerais qu'il se lève et qu'il dise que c'est une erreur de mettre plus d'argent dans les poches des personnes âgées ayant un revenu de 60 000 \$ ou moins et un conjoint ou une personne à charge à domicile. Je serais ravi de voir le député d'en face se lever et me dire que



c'était une erreur d'augmenter le salaire minimum pour les travailleurs qui essaient de joindre les deux bouts. Je serais certainement ravi de voir le député d'en face, qui critique notre réduction de salaire, en accepter une lui-même.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre.

M. Jody Carr : Encore une fois, lorsque les Libéraux ont des problèmes, ils rejettent la responsabilité sur les gens de l'opposition. Ce n'est pas une façon de diriger. C'est une façon d'agir cruelle et répréhensible. Les gens du gouvernement rejettent la responsabilité sur les exploitants de garderie, soit des propriétaires et exploitants d'entreprises privées, qui doivent payer les promesses électorales du gouvernement d'une valeur de 2 milliards de dollars. C'est inacceptable.

Le premier ministre a aussi dit, lorsqu'il présentait son budget et réduisait le salaire des membres du Cabinet, qu'il ne demanderait pas aux gens du Nouveau-Brunswick d'en faire plus que ce qu'il était prêt à faire. Maintenant, il demande aux exploitants de garderie — à 260 personnes qui ont travaillé de bonne foi avec le gouvernement provincial afin de respecter les normes et exigences du secteur de l'apprentissage précoce et de la petite enfance régi par le gouvernement — d'accepter une réduction qui est le double de celle qui touche les ministres, bien que leurs salaires annuels soient beaucoup moins élevés. La réduction se chiffre à 10 000 \$ par année. Monsieur le premier ministre, vous avez manqué à votre parole. Par l'entremise du président, voici ce que je demanderais : Pensez-vous que cela est juste?

Le président : Je vous en prie, Monsieur le député. Veuillez vous asseoir.

L'hon. M. Gallant : Je vais vous dire ce qui est inacceptable. Il est inacceptable que le député d'en face prenne la parole avec son discours tout fait, lise ses notes, mais n'explique pas aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi ses collègues et lui n'appuient pas notre augmentation du salaire minimum ou le fait que nous aidons les personnes âgées qui gagnent 60 000 \$ ou moins par année et qui ont un conjoint ou une personne à charge à domicile afin qu'ils aient plus d'argent dans leurs poches. Ses collègues et lui sont contre le fait que nous augmenterons les impôts des plus nantis pour aider et appuyer ceux qui en ont le plus besoin.

Je demande aux parlementaires du côté de l'opposition — comme nous l'avons demandé à maintes reprises — de trouver des idées d'où nous devrions aller chercher l'argent pour redresser les finances de la province. S'ils ont des idées, nous sommes tout à fait disposés à les entendre. Ils répondront que l'ancien ministre des Finances avait des idées lorsqu'il était au pouvoir, mais ils ne veulent néanmoins même pas confirmer qu'ils appuieront ces idées si nous les présentons.

Je demande au député d'en face de se lever, de mettre ses notes de côté et d'expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi il est contre les mesures visant le salaire minimum, l'imposition des plus nantis et l'aide aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.



[Original]

M^{me} Dubé : Lorsque les parlementaires du côté de l'opposition font le calcul mathématique qui s'impose, ils peuvent certainement voir que le gouvernement a augmenté de 30 ¢ l'heure le salaire minimum, mais, pour ce qui est des garderies, il a repris 5 \$ l'heure ; donc, ce n'est pas une augmentation.

Lorsque nous avons eu une rencontre à Saint-Léonard, en fin de semaine, il a été dit que le ministre allait revoir la situation. Bien entendu, le ministre a été très, très clair hier sur le fait qu'il ne reviendrait pas sur sa décision, qu'il allait maintenir sa réforme et qu'il allait garder les 2,4 millions pour les redistribuer ; donc, c'est une perte réelle pour les garderies du secteur privé.

Le ministre a également dit aux exploitants des garderies que, après avoir examiné les chiffres, il allait revenir à eux cette semaine. Maintenant que le ministre a été clair dans les médias et qu'il a dit qu'il ne reviendrait pas sur sa décision, puis-je demander au ministre à quoi nous devons nous attendre, étant donné que les exploitants de garderies s'attendaient peut-être à une réponse positive cette semaine?

L'hon. M. Rousselle : Je remercie la députée pour sa question. Je dois admettre que nous avons vraiment besoin de clarification ici, puisque les paroles sont prises hors contexte. Par conséquent, je vais clarifier certains points.

Oui, nous avons eu une discussion, et, lorsqu'on m'a posé la question, à savoir si j'avais fait la promesse de revenir à la planche à dessin pour modifier ma position, j'ai dit non. Cependant, j'ai dit ceci : Je suis prêt à écouter ce que les exploitants de garderies ont à me dire. Ces derniers se sont engagés à m'apporter des clarifications au cours des prochains jours, qui, selon eux, sont des chiffres vérifiés. Alors, j'ai dit que je serais plus qu'heureux de recevoir ces chiffres et que, après les avoir reçus, cela me ferait plaisir de m'asseoir de nouveau avec eux. J'attends toujours ces chiffres et je suis toujours prêt à m'asseoir avec les personnes que j'ai rencontrées la semaine dernière.

M^{me} Dubé : Je pense qu'il est bon de savoir que, lorsque des groupes vont rencontrer le ministre à l'avenir, il leur faudra apporter un appareil enregistreur. Le groupe a été très clair et il y avait là des journalistes. Ce qui a été dit par le groupe de Saint-Léonard — et le député de la région de Grand-Sault était aussi présent — est ceci : Il a été très, très clair qu'il sentait qu'il y avait eu une écoute et que le ministre devait revenir avec de bonnes réponses. On sait maintenant que c'est clair et qu'il ne reviendra pas sur sa position. Il est peut-être ouvert à un dialogue et à des échanges de chiffres, mais il garde sa position.

Encore une fois, les gens nous parlent. Vous avez entendu les gens et vous avez lu les courriels des parents ; ces derniers pleurent. Les propriétaires de garderies, qui sont majoritairement des femmes, pleurent. C'est très émotif. Ces personnes nous disaient : Nous allons devoir fermer nos portes ou nous devons augmenter nos tarifs aux parents. Ces derniers nous disent : Nous ne



pouvons payer rien de plus. Alors, encore une fois, je demande au ministre : À quoi pouvons-nous nous attendre maintenant?

L'hon. M. Rousselle : On peut s'attendre à différentes choses. On peut s'attendre au fait que je me suis engagé à faire ceci : Dès que je recevrai les chiffres vérifiés des exploitants de garderies, on s'assoira ensemble. On peut s'attendre au fait qu'on ajoute plus de 400 000 \$ dans ce programme et à ce qu'on ajoute plus de 3,5 millions au développement de la petite enfance, pour un total de plus de 76 millions. Donc, on peut s'attendre à ce que l'on continue à travailler très fort dans le domaine de la petite enfance.

On peut également s'attendre à ce qu'il y ait de la transparence, puisque notre gouvernement n'a jamais caché le fait qu'il veut absolument s'assurer de recruter et de maintenir de nouveaux employés dans le secteur vital de la petite enfance que sont les garderies.

Nous avons entrepris un programme clair, auquel nous allons continuer à travailler, et nous en sommes fiers.

M^{me} Dubé : Voilà ce que nous savons : Le gouvernement a augmenté le salaire minimum de 30 ¢ l'heure, mais il est allé chercher 5 \$ l'heure dans les poches de ces femmes. C'est énorme. Nous savons aussi maintenant que le ministre ne reviendra pas sur sa position.

À quoi pouvons-nous nous attendre? Je peux en faire le résumé : Des garderies devront fermer leurs portes, ce qui va réduire le nombre de places en garderie disponibles dans nos régions. Nous pouvons nous attendre aussi à ce que les garderies, si elles ne ferment pas, doivent augmenter leurs tarifs, et donc les parents ne pourront pas se payer les services de garderies offrant un programme défini et un certain encadrement. Ce que nous attendons de la province, c'est que nos enfants reçoivent le meilleur service possible. Nous pouvons probablement nous attendre à ce que des parents n'aient nul autre choix, en raison de cette réforme, que d'aller vers des garderies fonctionnant au marché noir.

Encore une fois, je demande au ministre : Allez-vous revenir sur votre décision quant à cette réduction de 2,4 millions de dollars? Allez-vous redonner effectivement l'espoir aux parents et aux grands-parents que leurs enfants recevront le meilleur service possible?

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Madame la députée.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Encore une fois, l'opposition utilise des propos alarmistes pour semer la peur dans cette province. Les parlementaires du côté de l'opposition font de nombreuses déclarations sans les données qui sous-tendent ce qu'ils affirment. Ils font de nombreuses



déclarations pour faire peur aux gens, comme ils le font dans le domaine des soins de santé pour les personnes âgées.

Je trouve regrettable que l'opposition s'en tienne uniquement à critiquer et à faire peur dans cette province. Nous avons choisi de proposer un plan clair pour aider les personnes âgées, pour aider la petite enfance et pour aider dans le domaine de l'éducation. Nous allons continuer à construire une province forte, afin que les gens du Nouveau-Brunswick y restent, et à construire ensemble une économie solide.

[Traduction]

Financement par le gouvernement

M. Stewart : Vendredi dernier, nous avons appris que le gouvernement actuel avait donné 300 000 \$ à Trevali Mining en vue d'essayer de s'attribuer le mérite d'emplois que la compagnie avait prévu créer il y a quatre ans. Bien entendu, l'usage inapproprié de l'argent des contribuables pour la mine Caribou ne date pas d'hier puisque la mine est connue comme l'Atcon personnel du ministre de l'Énergie et des Mines dans le Nord. En 2007, lorsqu'il était ministre des Ressources naturelles, il a accordé au propriétaire de la mine une garantie de prêt de 15 millions de dollars. En 2008, il lui a donné 3 millions de plus, ce qui porte le total à 18 millions. Comme cela semble arriver à tout ce que touchent les six d'Atcon, le propriétaire de la mine a fait faillite un an plus tard.

Voici ma question : Pourquoi le ministre de l'Énergie et des Mines a-t-il fourni vendredi dernier une aide gouvernementale à Trevali Mining pour des emplois que la compagnie prévoyait financer avec ses propres fonds depuis qu'elle a repris la mine?

L'hon. M. Arseneault : Je trouve assez regrettable que l'opposition critique les gens, soit 280 personnes qui travaillent à Trevali Mining et au site minier Caribou. Je trouve cela vraiment bas de la part de l'opposition.

D'ici à quelques semaines, la mine produira à plein rendement, et plus de 300 personnes y travailleront dans le nord du Nouveau-Brunswick. Je m'en réjouis. Les investissements que nous avons réalisés par l'intermédiaire de divers ministères, dont le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail... Quand les gens de Trevali ont dit vouloir que leur main-d'oeuvre soit composée à 20 % de membres des Premières Nations, j'étais très fier de faire cette annonce pour le gouvernement. C'est bien, bien plus que ce que nous avons vu de l'opposition au cours des quatre dernières années en ce qui concerne le nord du Nouveau-Brunswick et les Premières Nations.

M. Stewart : L'aspect lié aux Premières Nations était en fait notre idée.

Nous espérons certainement que Trevali connaîtra du succès, mais les six d'Atcon ne semblent avoir tiré aucune leçon du passé. Le ministre de l'Énergie et des Mines a déjà perdu 18 millions de



dollars à cause de la mine Caribou parce qu'il a confié de l'argent des contribuables au propriétaire de la mine au cours des deux années qui ont précédé la faillite de la compagnie en 2009.

Le problème qui se pose à nous maintenant, c'est que Trevali avait prévu depuis longtemps d'engager 300 personnes en puisant dans ses coffres. Or, le gouvernement actuel décide de financer, aux frais des contribuables, des postes qui sont déjà financés dans le plan d'affaires de la compagnie. C'est un simple exercice politique de relations publiques.

Étant donné que le ministre de l'Énergie et des Mines a déjà perdu 18 millions de dollars à cause de la mine et que les propriétaires actuels disposent de leurs propres fonds pour financer les emplois à la mine, le ministre responsable peut-il nous indiquer s'il faut s'attendre à ce type de diligence raisonnable confirmée par les pairs à l'égard des cadeaux accordés par Opportunités Nouveau-Brunswick aux frais des contribuables?

L'hon. M. Arseneault : J'aimerais bien comprendre la logique du député d'en face. Depuis la semaine dernière, il dit que l'annonce que nous avons faite à ce moment-là au sujet de Trevali était son idée et que nous avons bien fait d'investir dans Trevali parce que c'était son idée. Or, nous investissons maintenant des fonds dans Trevali, et c'est une mauvaise idée. Allez savoir. Je ne comprends pas la position de l'opposition.

Tout d'abord, en ce qui concerne Blue Note Mining, vous avez raison. L'ancien gouvernement a accordé un prêt de 15 millions de dollars à Blue Note Mining. Savez-vous quoi? Blue Note Mining a investi 100 millions de dollars dans les infrastructures du site de la mine Caribou. Je dois dire aujourd'hui que Trevali a investi 70 millions de dollars dans le Camp minier de Bathurst, dont 40 millions au site minier Caribou de la compagnie.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Arseneault : Je reprendrai les propos des représentants de Trevali. Ils ont dit que, si Blue Note Mining n'avait pas réalisé l'investissement de 100 millions de dollars il y a deux ou trois ans, Trevali ne pourrait pas aujourd'hui mener ses activités ou réussir à cet égard.

Savez-vous quoi? Ce mois-ci, le site accueillera plus de 300 travailleurs du Nouveau-Brunswick, et j'en suis très fier.

M. Stewart : La mine en question semble avoir une emprise inhabituelle sur le ministre de l'Énergie et des Mines. Il semblerait que la perte de 18 millions de dollars des contribuables ne lui suffise pas. Il veut continuer à donner l'argent des contribuables à la mine. En fait, nous constatons que le gouvernement a prétendu, vendredi dernier lors de l'exercice de relations publiques, que son cadeau comprenait 89 emplois. Il est question d'environ 18,3 millions de dollars pour 89 emplois, ce qui veut dire que le ministre en question a déjà dépensé plus de



200 000 \$ pour chaque emploi que la compagnie comptait financer depuis longtemps à même ses propres ressources. C'est fort de la part du ministre d'en face, même au regard des normes d'Atcon.

Le premier ministre a dit que le gouvernement apprendrait des erreurs liées à Atcon. Sachant que les postes actuels seraient dotés sans l'aide du gouvernement, expliquerait-il comment on apprend de ses erreurs en donnant plus d'argent à une mine qui a déjà coûté 18 millions de dollars aux contribuables du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Arseneault : La seule emprise, c'est celle des aspirations dirigeantes du député d'en face. C'est la seule emprise.

Je vais répéter mes propos, car le député d'en face ne semble pas comprendre, tout comme le reste des Progressistes-Conservateurs. Ces derniers ont échoué dans le dossier visé et dans de nombreux autres. Je suis très fier de la direction de notre premier ministre. Il s'est attelé au dossier et s'est assuré de son avancement, et je pense que cela avance effectivement. À l'heure actuelle, le site compte 280 travailleurs, et, dans les deux ou trois prochaines semaines, ils seront plus de 300. Des membres de six Premières Nations travaillent sur le site. La compagnie vise à ce que sa main-d'oeuvre soit composée à 20 % de membres des Premières Nations. Ce sont d'excellentes nouvelles pour le Nouveau-Brunswick. Il est bon de savoir que nous pouvons réussir à cet égard.

Savez-vous quoi? Je sais que les gens d'en face ne le savent pas, mais les possibilités ne se limitent pas à la fracturation. Nous pouvons appuyer d'autres activités de mise en valeur des ressources en vue de créer des emplois. Le secteur des mines de plomb, de cuivre et de zinc et Trevali comptent plus de 300 emplois dans le nord du Nouveau-Brunswick, quelque part... Vous autres, vous n'avez aucune idée d'où cela se trouve.

Le président : Monsieur le ministre, je vous demande encore une fois de vous adresser à la présidence. Évitez de dire « vous autres ».

Fermeture d'écoles

M. Holder : La semaine dernière, j'ai assisté à la réunion d'un conseil d'éducation de district où la présidente du CED en question a lu une lettre du ministre de l'Éducation, selon laquelle il appuyait la recommandation du CED de fermer la Lorne Middle School, dans le secteur nord de Saint John.

Il y a quelques années, un ministre de l'Éducation libéral, de concert avec certains de ses collègues encore présents à la Chambre, s'est opposé au CED lorsque celui-ci a tenté de procéder en ce sens. La raison était que des enjeux se posaient au centre-ville de Saint John, tant des défis que des priorités qui s'imposaient, et que, pour répondre à celles-ci, il fallait maintenir une présence scolaire dans la collectivité. Voici ma question pour le ministre de l'Éducation : Qu'est-ce qui a changé?



[Original]

L'hon. M. Rousselle : Vous savez, il y a la politique 409 dans cette province, et celle-ci énonce clairement les différents critères qui doivent être considérés. Comme je l'ai fait il y a quelques semaines, j'invite les parlementaires du côté de l'opposition à lire cette politique, que j'ai en main ; cela me fera plaisir de leur en fournir une copie en français et en anglais. Dans cette politique, les différents éléments qui doivent être considérés sont clairement énoncés. Si vous voulez, je peux les énumérer, mais, vu que je manque de temps, je vais me contenter de dire que ces critères sont très bien énoncés dans la politique 409.

Il est aussi question dans cette politique des processus de consultation qui doivent avoir lieu. En tant que ministre, j'ai la responsabilité d'analyser le tout et de prendre une décision fondée sur l'information qui a été donnée dans le cadre de ce processus. Dans le cadre du processus en question, j'ai effectivement accepté la recommandation, en me basant sur la politique 409.

[Traduction]

M. Holder : D'après la réponse, il est très clair que le ministre n'indique pas du tout ce qui a changé. Je peux vous dire que beaucoup de mesures positives sont mises en oeuvre dans le quartier. Des investissements ont été réalisés pour le terrain de jeu de l'autre côté de la rue derrière l'école. Des investissements ont été réalisés pour remettre à neuf le centre communautaire adjacent à l'école, laquelle partage son gymnase avec le centre. Des investissements ont été réalisés pour un terrain de sport tout près de là. Un nouveau YMCA n'est pas loin. Il s'agit d'une collectivité dynamique. Il s'agit d'une collectivité qui a encore beaucoup de défis à relever, mais à laquelle des possibilités s'offrent aussi — des possibilités qui peuvent être concrétisées grâce à la présence de l'école.

Il y a quelques années, le ministre, accompagné aux discussions par beaucoup des mêmes acteurs, a indiqué que l'école en question était nécessaire. Le ministre n'a pas indiqué ce qui avait changé. N'interviendra-t-il pas en passant outre à la recommandation du conseil d'éducation de district jusqu'à ce qu'une discussion plus vaste dans la collectivité puisse avoir lieu?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : En me basant sur l'information recueillie et sur les critères que je dois obligatoirement respecter, j'ai effectivement pris une décision. Je vous remercie beaucoup.

[Traduction]

Le président : Le temps consacré aux questions orales est écoulé.

